

**Le débat sur la chasse**, sur certains types de chasse ou sur ses excès, est extrêmement ancien. Ainsi, Diderot (1713 -1784) regrette dans l'article consacré à la chasse dans l'Encyclopédie que le goût de la chasse « dégénère presque toujours en passion ; qu'alors il absorbe un temps précieux, nuit à la santé, et occasionne les dépenses qui dérangent la fortune des grands, et qui ruinent les particuliers ». La chasse, source de polémique aura traversé les siècles avec pour apanage ce déficit en terme d'image... Comment en notre temps, chasseurs spécialisés en milieux humides pouvons-nous édulcorer ce constat ? Cette passion dévorante qui nuit à toute objectivité est peut-être le mal de cette activité mais peut paradoxalement devenir également son remède. Ces hommes des marais arpentant , de nuit comme de jour, ces milieux tourbeux pour quelques maigres prélèvements sont avant tout des inconditionnels du marécage ! mais voilà, marécage encore pour combien de temps ?

C'est sans aucun doute dans cette passion qu'il faudra puiser l'énergie nécessaire pour convaincre nos administrations de sauvegarder ces zones humides en leurs dénonçant leurs contradictions comme la défiscalisation des propriétaires de peupleraies, l'incitation à la maïsiculture et aux drainages...mais d'autres formes de combat peuvent être menés comme celui de montrer l'exemple !

A l'instar de la fédération des chasseurs du Calvados qui s'est dotée d'une réserve d'une superficie de 130 ha (Saint Samson) et qui joue un rôle important dans la sauvegarde des espèces d'oiseaux chassables et non chassables en hivernage, ne pourrait-on pas, lors de la reprise nécessaire du pâturage des bovins d'une partie des terres qui la composent, palier à cette diminution de surface en eau en laissant quelques centimètres dans nos propres mares ? Les quelques deux cents cinquante installations que connaît la vallée formeraient une mosaïque de pièces d'eau qui pourraient accueillir et fixer des oiseaux nicheurs ou pas ... même si nous n'étions que 50 % à agir dans ce sens pour une surface d'un hectare, l'opération serait forcément un succès.... comme il est bon de rêver !!!

**Amis chasseurs**, pour aller jusqu'au bout de notre raisonnement, ne pourrait-on pas programmer certains de nos travaux d'entretien en respectant le biorythme de nos hôtes ailés ou pas ? Ne serait-il pas élégant de constater que les chasseurs, ces chasseurs ont une pensée pour la tranquillité de la faune environnante ? Qu'en pensez-vous ? A un Prélèvement Maximum Autorisé ( PMA) viendrait contre balancer une Tranquillité Minimum Assurée (TMA). Mais en partant du postulat que la TMA est acceptée, ce principe s'appliquerait donc à tous utilisateurs de la nature comme les écotouristes, les pêcheurs et vous verriez votre vallée certainement avec un accroissement de reproduction d'année en année. Ce serait une gestion de la faune sauvage en zone humide qui pourrait être prise en exemple !

Qui mieux que vous connaissez votre secteur de marais, avec ses points forts mais aussi avec ses faiblesses ? En terme d'hydraulique, vous n'avez pas été sans remarquer la vétusté de nos retenues d'eau. Rien de plus normale, elles ont été élaborées et placées par les moines de l'abbaye de Saint Martin de Troarn, il y a un peu près quatre siècles. Depuis, rares sont les propriétaires qui ont investi dans le maintien et la restauration de ces ouvrages. La seule initiative heureuse pour ce marais a été la constitution de

syndicats de la vallée de la Dives et la Divette qui sans eux, serait depuis longtemps disparu, mais ceux-ci n'ont pas en charge ce genre de travaux .

La solution serait peut-être de s'investir, avec au préalable, l'autorisation des différents propriétaires dans le sauvetage des barrages existants ceci pour le bien des marais.

Avec ses 12500 Ha de superficie, il va de soi que les pelles mécaniques appartenants aux syndicats ne peuvent passer nettoyer les cours d'eau chaque année. Serait-il possible, à moindre coût, seul ou entre copains de chasse, de sillonner dans votre secteur pendant et hors saison, en respectant bien sûr les périodes de nidification et de repos des oiseaux afin de repérer les amoncellements de végétaux, de branchages... l'extraction de ces embâcles permettrait au cours d'eau de circuler librement et éviterait la pollution par fermentation dans une eau stagnante. Coût de l'investissement : du temps, un croc ou un râteau. Retour sur investissement : son image.

Votre cursus cynégétique fait de vous quelqu'un de proche du terrain qui a forcément lié la théorie à la pratique alors servez-vous de ces connaissances pour aller vers les autres et communiquez votre savoir...expliquez aux diverses personnes qui n'ont pas cette culture rurale votre passion qui, je le pense, est très proche de celle qu'anime un naturaliste, un écotouriste, tous utilisateurs respectueux de la nature. Ce levier, qui vous est offert par cette sensibilisation sociale à l'environnement doit être saisi pour inviter toutes personnes à comprendre et accepter cette activité qui s'inscrit tout simplement dans la chaîne écologique et éviter que ces lambdas ne sombrent dans une sensiblerie artificielle et citadine !

Vous êtes les ambassadeurs de votre passion, portez-la, sauvez-la, sans cette ouverture d'esprit, c'est la chasse qui mourra.

Didier Zajewski (chasseur dans les marais de la Dives)